

Revue générale de droit



Francine Lefebvre-Landry 1937-1993

André Braën, Claire Landry et Raymond Landry

Volume 24, numéro 2, juin 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1056949ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1056949ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Braën, A., Landry, C. & Landry, R. (1993). Francine Lefebvre-Landry 1937-1993. *Revue générale de droit*, 24(2), 153-155. <https://doi.org/10.7202/1056949ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1993

Cet document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

In Memoriam
Francine Lefebvre-Landry
1937-1993

Francine Lefebvre-Landry, professeure agrégée à la Section de droit civil de la Faculté de droit est décédée le 27 avril dernier à l'âge de 55 ans. Notaire de formation, elle détenait un baccalauréat de l'Université Laval et une licence en droit, puis un diplôme d'études supérieures en droit de l'Université d'Ottawa.

Des funérailles universitaires ont eu lieu à l'église Sacré-Coeur d'Ottawa le samedi 8 mai à 11 heures.

* * *

Funérailles universitaires

À la demande du professeur Raymond Landry époux de Francine, ancien doyen de la Section de droit civil, le Rév. Père Roger Guindon, o.m.i. a présidé la messe commémorative pour Francine Lefebvre-Landry.

Monsieur le Recteur, monsieur le Vice-recteur, monsieur le Secrétaire général, messieurs les doyens des deux Sections et un nombre important de collègues de Francine assistaient en toge aux funérailles.

Extraits des paroles d'accueil du Révérend Père Guindon :

« Raymond, Claire, madame Lefebvre et les membres de sa famille, M. le Recteur, M. le doyen, collègues et amis de Francine,

Son départ nous a tous bouleversés. Après le premier choc, Raymond m'a demandé de présider la célébration d'une messe commémorative. J'ai accepté sans hésitation [...].

Puisque Raymond a accepté que l'Université et la Faculté participent « en toge » à la cérémonie, il me semble opportun, avant de procéder à l'Eucharistie, de demander au doyen André Braën de dresser un portrait du professeur Francine Lefebvre-Landry. »

ÉLOGE UNIVERSITAIRE SUR FRANCINE LEFEBVRE-LANDRY

Née le 18 août 1937 à Buckingham, notre collègue M^e Francine Lefebvre-Landry complétait ses études classiques au collège Marguerite d'Youville à Hull et obtenait en 1958 de l'Université Laval un Baccalauréat ès arts avec la mention *summa cum laude*.

Lauréate en musique, elle s'inscrivit en 1955 au Conservatoire de musique de Hull. Ceux et celles d'entre vous qui avez eu la chance de l'entendre connaissent la virtuosité musicale qui l'animait.

Son intérêt pour les études en droit et son goût pour la rigueur intellectuelle l'amènèrent à la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa où elle fut parmi les premières femmes à se voir décerner une licence en droit. En 1958, l'Université lui décernait en effet un LL.L. avec la mention *magna cum laude*. Elle poursuivit par la suite des études en droit notarial à l'Université de Montréal. En 1965, elle obtient un D.E.A. en droit privé avec la mention *cum laude*.

D'abord notaire dans sa ville natale à Buckingham dès 1962, M^e Lefebvre-Landry assumera une charge d'enseignement à temps partiel, puis à temps complet à partir de 1964 à la Section de droit civil. Nommée professeur-adjoint en 1965 et promue au rang de professeur agrégé en 1971, elle enseignera principalement le droit des successions, des donations, des testaments ainsi que le droit civil approfondi d'abord aux étudiants et étudiantes de licence et ensuite, à ceux et celles du notariat.

Un grave accident de la route obligera M^e Lefebvre-Landry à se retirer de l'Université de 1974 à 1980. Animée d'un courage hors du commun, elle reviendra à la faculté pour assumer principalement des tâches de direction du programme d'enseignement appliqué et du programme de notariat. Malheureusement, son état de santé l'obligera à se retirer de façon permanente en 1987.

Épouse de notre collègue M^e Raymond Landry et mère de Claire Landry, et au-delà de sa carrière académique, Francine laisse d'abord le souvenir d'une collègue agréable, simple, un peu timide peut-être et surtout, d'une personne à l'écoute des autres.

Que son souvenir et sa mémoire demeurent.

**André Braën, doyen
Faculté de droit,
Section de droit civil de
l'Université d'Ottawa**

Le Fonds Francine Lefebvre-Landry

À l'occasion du décès de Francine, survenu le 27 avril 1993, les membres de sa famille, collègues, amis et amies ont convenu de procéder à la création du *Fonds Francine Lefebvre-Landry*.

Pour tous ceux et celles qui sont éprouvés par le deuil, il est réconfortant de savoir que la mémoire de Francine sera commémorée.

À cette fin, nous vous invitons à contribuer à ce *Fonds* en libellant votre chèque à l'Université d'Ottawa et en spécifiant que votre don est destiné au *Fonds Francine Lefebvre-Landry*.

En plus de rendre ce témoignage d'estime et d'amitié à la mémoire de Francine, votre don contribuera à la création d'un fonds de bourses et de recherches en droit civil de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa.

Nous vous exprimons nos plus sincères et chaleureux remerciements pour votre générosité.

Claire Landry
Raymond Landry

Veillez acheminer votre donation de la façon suivante :

Université d'Ottawa
Responsable des dons planifiés
Anciens et développement
190 est, avenue Laurier
Ottawa, Ontario, K1N 9Z9

Un reçu pour fin d'impôt vous sera expédié.